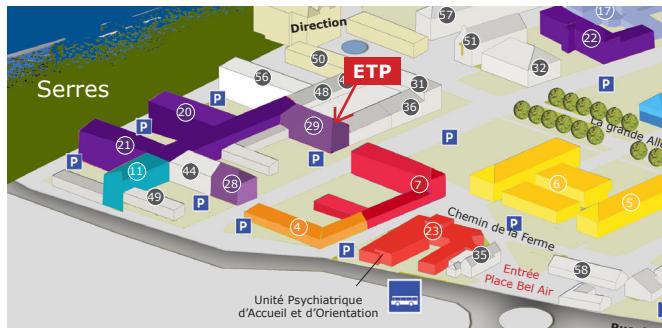


# Programme etp

Éducation Thérapeutique du Patient

**Les troubles  
schizophréniques,  
en parler autrement**

Où se déroulent les séances ?  
**27 route de Bouchemaine  
49130 Sainte-Gemmes/Loire**



Conception service communication CESAME - 13 mai 2024

Tél : 02.41.80.75.16  
[etp@ch-cesame-angers.fr](mailto:etp@ch-cesame-angers.fr)

Horaires d'ouverture  
Lundi au vendredi :  
9h - 12h30 / 13h30 - 17h



27, Route de Bouchemaine  
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire



BP 50089  
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire

## Suis-je concerné ?

Ce programme s'adresse à **toute personne de 18 ans et plus dont le diagnostic de schizophrénie ou de troubles apparentés a été posé**, ayant envie d'en savoir plus, d'échanger avec des pairs, suivie ou non par un service du CESAME.

## Objectifs du programme

- Partager son vécu et son expérience
- Enrichir ses connaissances, acquérir ou maintenir des compétences pour réduire les risques et conséquences, prévenir les rechutes et ainsi améliorer sa qualité de vie

## Thèmes abordés

- Les symptômes des troubles
- Les causes probables
- Le traitement pharmacologique (les médicaments) et leurs effets indésirables
- Les facteurs fragilisants et les facteurs protecteurs
- Ouverture sur le rétablissement



## Programme en 4 étapes

- 1 Un **1<sup>er</sup> entretien appelé « bilan éducatif »** qui reprend votre histoire et votre vécu, identifie vos ressources, vos difficultés, les répercussions sur votre quotidien.
- 2 Un **2<sup>ème</sup> entretien individuel** pour vous présenter le programme, vous permettre de formuler des objectifs et des attentes, remplir un questionnaire et signer le document pour valider votre participation.
- 3 **7 séances collectives** de 2h30 co-animées par différents professionnels formés à l'ETP (infirmiers, médecin, pharmacien, neuropsychologue). Puis **une séance de rappel** environ 1 mois après.
- 4 Un **entretien individuel final** 1 mois après pour évaluer l'atteinte de vos objectifs individuels, les compétences acquises et les stratégies mises en place.

## À qui s'adresser et comment ?

Vous pouvez contacter vous-même l'équipe coordinatrice du programme ou demander à votre psychiatre ou équipe soignante de vous accompagner dans la démarche.

- Contact directement auprès de l'équipe ETP du CESAME par mail de préférence :  
**[etp@ch-cesame-angers.fr](mailto:etp@ch-cesame-angers.fr)**
- Ou par téléphone au **02.41.80.75.16**